

Comité de résidents,
S/c Fodié SISSOKO,
Chambre A505
Résidence ADOMA,
21 route des Fortifications,
75012 Paris
Tél. 07 86 70 30 53

Paris, le 25 novembre 2019

M. Arnaud RICHARD,
Directeur général,
Coallia,
16-18 cour Saint Eloi,
75012 Paris

Lettre recommandée AR

Objet : Demande de rendez-vous

Monsieur le Directeur général,

Nous vous adressons ce courrier aujourd'hui à la demande des 59 résidents dont le relogement n'est toujours pas fixé et qui habitent la résidence provisoire Adoma de la route des Fortifications. Comme vous le savez, ces 59 personnes sont issues du foyer Coallia 11-13 rue Bellière dans le 13ème et elles sont aujourd'hui menacées d'une expulsion sans relogement à la fin de la trêve hivernale. Nous ne souhaitons pas que les choses en arrivent là, et nous estimons que personne n'y a intérêt. Ce qui explique la nature de notre démarche, qui vise à faciliter une sortie de crise digne pour tout le monde et qui permettrait à chacun de sortir de cette situation la tête haute.

De quelle situation s'agit-il ? En fait, du résultat d'une longue histoire de malentendus, de revirements et de changements de cap qui ont embrouillé l'histoire du relogement des 289 résidents titulaires du foyer Bellière depuis le départ. Pour vous permettre de comprendre cette histoire du point de vue des résidents concernés, nous vous résumons les grands traits et la manière dont ces événements ont été compris et perçus.

Le premier comité de pilotage s'est tenu le 12 mai 2016, un deuxième le 12 septembre 2017. Entre août et novembre 2017 le déménagement des résidents qui devaient quitter le bâtiment de la rue Bellière a eu lieu. Comment ce déménagement a-t-il été exécuté et pourquoi est-ce que cela a provoqué un sentiment de trahison et de rancune chez les résidents aujourd'hui aux Fortifications ?

Le principe sur lequel les résidents était d'accord, une fois comprise et acceptée la réduction de capacité de la structure, était de prioriser l'ancienneté des contrats et donc des durées d'habitation dans le choix des résidents qui devaient rester à, ou revenir à, Bellière. Le souhait était aussi largement exprimé que le maximum de résidents puissent rester dans le 13ème arrondissement. Or il y a eu une première confusion au moment de faire partir les premiers déplacés. Au début, on annonçait aux résidents du rez-de-chaussée (chambres 00 à 09) leur départ, après il y a eu un contre-courrier disant que c'était une erreur, que c'étaient les résidents du bloc de droite (en entrant dans le foyer par l'entrée de la rue Bellière) qui devaient partir.

Ensuite, il y a eu le départ normalement définitif de 38 résidents parmi les contrats les plus récents vers la résidence Lerichemont (aujourd'hui Hénéo) de la Porte Maillot. Or ces résidents,

lorsqu'ils ont fait la visite des lieux, ont bien compris que Hénéo n'avait aucune intention de tolérer l'arrivée de leurs « suroccupants ». Du coup, à part 3 personnes, 35 sont revenus à Bellièvre en disant : « nous, on ne déménage pas ». Coallia a laissé ces 35 personnes réintégrer le corps des résidents logés à Bellièvre pendant les travaux. Pourquoi ? Parce que, bien qu'ils aient déjà signé le contrat de résidence avec Hénéo, Coallia n'avait pas pris soin de résilier leurs contrats à Bellièvre et donc ne pouvait pas interdire leur réintégration. Ces 35 personnes, bien qu'ayant moins d'ancienneté que d'autres dans le foyer, se sont trouvées de fait confortées dans leur volonté de se maintenir dans les lieux à Bellièvre.

Entre temps, quelques individus sont partis au foyer Beccaria ou Terre-aux-Curé, mais la grande masse des déplacés, 119 personnes, ont fait le déménagement vers le site Adoma des Fortifications. Ces personnes comprenaient un certain nombre d'anciens qui étaient persuadés qu'ils avaient le droit de revenir à Bellièvre après les travaux ou, au pire, d'être relogés dans le 13ème. Ils avaient aussi la perception qu'une injustice leur avait été faite à cause du louvoisement de Coallia puisque certaines des chambres qu'ils avaient quittées ont été réattribuées aux personnes aux contrats plus récents qui avaient refusé de déménager à Porte Maillot.

Depuis le dernier Copil du 27 mars 2019, ils ont fortement l'impression qu'ils se sont fait avoir. Ils ont été sommés d'accepter des logements dans le 18ème et le 17ème dans des quartiers qu'ils ne connaissent pas, en dépit de la priorité qui aurait dû leur être accordée de revenir à Bellièvre et de rester dans le 13ème. Du coup, vu le poids des anciens dans les sociétés soninkés et peuls que Coallia devrait bien connaître, ils ont imposé un blocus à toute proposition et à toute action de constitution de listes. Ceci explique l'absence de réponse aux propositions formulées lors de ce dernier Copil.

Aujourd'hui, les 119 résidents anciennement de Bellièvre se trouvent devant une impasse. Pour 60 d'entre eux, une proposition de logement va s'ouvrir dans la nouvelle structure en construction à côté du quai d'Ivry. Et pour 59 autres, il s'agit d'une expulsion sans relogement.

Cette situation est inacceptable et nous les résidents, anciennement du foyer Bellièvre habitant la route des Fortifications, ne pouvons pas l'accepter. C'est pourquoi nous vous écrivons afin de solliciter votre compréhension pour traiter ce dossier avec pragmatisme, et permettre à des solutions d'être trouvées pour l'ensemble des 119 résidents Coallia provisoirement logés à Fortifications. Nous vous demandons une rencontre afin de faciliter une telle issue.

Nous sommes à votre disposition pour un rendez-vous de discussion collective quand vous voulez et où vous voulez. Il suffit de contacter M. Sissoko au numéro de téléphone indiqué ci-dessus et nous répondrons à votre proposition.

En espérant que nous pourrions obtenir une sortie honorable de ce blocage regrettable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments distingués.


Fodié SISSOKO


Guessoumou DOUCOURE


Moussa DIABIRA


Koula IBRAHIMA


KANOUMA

cc DLH-VP, DCIP-VP, Maire du 13ème, Coordination des délégués Coallia, Copaf